

Points de repère sur le coût des travaux (1^{RE} PARTIE)

ÇA COÛTE COMBIEN ?

Pour tout projet d'équipement, la question des coûts est fondamentale tant au niveau de l'investissement que du fonctionnement. Ce premier article vous permettra de mieux appréhender les démarches de construction, rénovation et transformation auprès des collectivités.

En collaboration avec la commission Tennis/Padel de Fedairsport, et afin de réactualiser les estimatifs des travaux déjà réalisés en 2014, une nouvelle étude a été effectuée auprès des entreprises spécialisées. Ainsi, en se basant sur les prix moyens du marché pour des travaux, voici des estimations chiffrées (Prix moyens TTC). Les chiffres qui sont communiqués dans les tableaux ci-après ne sont que des estimations ; naturellement, divers facteurs influenceront sur le prix estimatif final qui sera calculé par la société.

Mais dans quel état sont vos terrains ? Afin de réaliser un état des lieux précis et préconiser les meilleurs travaux à réaliser en fonction de l'état de vos courts, le Département Equipement accompagné des conseillers en développement réalise gratuitement des diagnostics pour l'ensemble des clubs affiliés du territoire.

Construction

Les travaux de construction comprennent l'infrastructure et la structure du terrain, le revêtement, la clôture et les équipements standard.

| CONSTRUCTION* | | |
|---|-----------------|---------------|
| TRAVAUX | COURT EXTÉRIEUR | COURT COUVERT |
| Terre battue traditionnelle | 50 000 € | 40 000 € |
| Résine imperméable | 65 000 € | 55 000 € |
| Béton poreux | 50 000 € | 40 000 € |
| Gazon synthétique (sur béton ou enrobé neuf) | 70 000 € | 60 000 € |
| Terre artificielle (sur béton ou enrobé neuf) | 72 000 € | 62 000 € |
| Moquette (sur béton ou enrobé neuf) | 72 000 € | 62 000 € |
| Padel (infrastructure + structure métallique) | 61 000 € | 59 000 € |
| Beach Tennis | 12 000 € | 8 000 € |

*Prix indicatifs TTC, comprenant le terrassement standard, la clôture pour un court extérieur, et les équipements.

Rénovation

Les travaux de rénovation permettent de remédier aux défauts structurels afin que le terrain retrouve ses qualités d'origine. Ces travaux sont confiés à des professionnels qualifiés. Certains exigeront la destruction totale ou partielle du court existant.

| RÉNOVATION* | | | |
|-----------------|-------------------|--------------|----------|
| SURFACE À CRÉER | SURFACE EXISTANTE | | |
| | TERRE BATTUE | BÉTON POREUX | RÉSINE |
| Terre battue | 31 000 € | 34 000 € | 38 000 € |
| Béton poreux | 38 000 € | 29 000 € | 31 000 € |
| Résine | 45 000 € | 61 000 € | 41 000 € |

*Prix indicatifs TTC, sans changement de clôture.

Les travaux de construction et de rénovation s'accompagnent obligatoirement d'une responsabilité décennale, avec une forte recommandation (en plein air) pour qu'elle soit couverte par un contrat d'assurance. Nous vous conseillons de faire réaliser plusieurs devis auprès des entreprises spécialisées ; seule leur visite sur vos installations permettra de réaliser le véritable chiffrage.

Pour les travaux de construction et de rénovation, il est conseillé de les faire réaliser par des entreprises référencées PQT* (Plan Qualité Tennis*)/PQP* (Plan Qualité Padel), ou qualifiées par Qualisport pour la surface qui vous intéresse. D'autres entités peuvent vous accompagner dans vos projets comme :

- **Fedairsport** (Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de loisirs) : une association d'intérêt général dans le domaine des équipements de sport et de loisirs. Elle apporte son savoir-faire et une vraie connaissance technique qu'elle met au service de ses adhérents, des collectivités et de toute personne désirant mieux connaître la filière équipement de sport et de loisirs.
- **GCTB** (Groupement des Constructeurs de Terre Battue) : association regroupant les entreprises spécialisées pour la promotion de la terre battue traditionnelle et la terre artificielle.

Transformation/ Changement de revêtement

Cette opération ne consisterait qu'à poser ou coller un nouveau revêtement, souvent plus confortable, sur un ancien court. Il est primordial de ne pas négliger les travaux préparatoires avant la pose du nouveau support. Cette solution ne peut être envisagée qu'à certaines conditions : une fondation encore stable, des fissures bien traitées, des décalages poncés, une bonne perméabilité, etc. Attention, la garantie est limitée à la mise en œuvre du nouveau "tapis", donc le terme de "rénovation" ne convient pas. On parle dans ce cas d'une garantie contractuelle, qui est à la discrétion de la société (la garantie contractuelle généralement constatée est de 5 ans en moyenne pour ce type de travaux).



| TRANSFORMATION /CHANGEMENT DE REVÊTEMENT* | | |
|--|-------------------|----------|
| SURFACE À CRÉER | SURFACE EXISTANTE | |
| | BÉTON POREUX | RÉSINE |
| Gazon synthétique avec sable naturel | 29 000 € | 28 000 € |
| Terre artificielle (moquette ou gazon synthétique) | 32 000 € | 31 000 € |
| Moquette avec sable | 32 000 € | 31 000 € |
| Moquette avec granulats EPDM | 32 000 € | 31 000 € |

*Prix indicatifs TTC, sans changement de clôture.

Avertissement

Attention, chaque chantier est unique ! Ces chiffres ne sont que des estimations ; naturellement, divers facteurs influent sur le prix estimatif final qui sera calculé : nombre de terrains, nature des terrassements (évacuation ou non des déblais, purge des mauvais matériaux éventuels, traitement de sol du fond de forme, etc.), coût de transport (carrière de provenance des gravillons ou lieu de la centrale d'enrobés), variation des coûts de matières premières (graviers, ciment, acier, pétrole), rénovation avec destruction ou non de l'ancien support, retraitement des déchets en décharge, etc.